

MONCO 2050

**APÉRITIF PARTICIPATIF
DE MARCILLAT-EN-COMBRAILLE**

20 AVRIL 2023



PROJET DE TERRITOIRE
Voir l'avenir autrement.

I. DES APÉRITIFS POUR INVENTER L'AGGLOMÉRATION DE DEMAIN

Les enjeux contemporains, multiples et complexes, engagent les territoires à se réinterroger sur leur devenir et leur évolution pour répondre aux enjeux de demain et trouver les solutions adaptées aux multiples transitions en cours. Conscient d'être touché à un phénomène de déprise post-industrielle, mais surtout des nombreux atouts locaux mis à jour par le diagnostic local, Montluçon Communauté mobilise l'ensemble des habitants pour inventer l'agglomération de demain, construire un modèle ambitieux et à la hauteur des défis qui se présentent à nous. C'est pourquoi des moments de convivialité sont organisés sur l'ensemble de l'agglomération afin de permettre à tous les habitants de proposer ses solutions pour l'émergence d'un territoire d'innovation et d'avant garde.



Dans cette restitution, vous trouverez une synthèse des échanges qui ont eu lieu pendant la journée de séminaire. Sans être une retranscription mot pour mot des interventions de chaque participant, les synthèses permettent de détailler les propositions qui ont été formulées pendant les interactions des participants.

II. SYNTHÈSE DES ATELIERS THÉMATIQUES.

ATELIER 1 – BIEN VIEILLIR EN MILIEU RURAL

Être une personne âgée en milieu rural peut parfois sous tendre certaines difficultés quotidiennes. Le projet de territoire a donc permis, à travers le séminaire participatif de faire entendre et recueillir l'avis de la population et proposer des solutions pour contrer des problèmes qui reviennent souvent. Cette problématique sera d'autant plus importante que le phénomène de vieillissement de la population aura tendance à augmenter dans les années à venir sur le bassin Montluçonnais. Pour ce faire, une douzaine personnes ont réfléchi à la problématique « Bien vieillir en milieu rural » à Marcillat-en-Combraille et nous on fait part des problèmes et solutions éventuelles à mettre en place parfois à l'échelle communale, parfois à l'échelle de l'agglomération.

L'isolement des personnes âgées est un problème qui revient très régulièrement dans les problématiques de « Bien vieillir » dans le milieu rural. En ligne de fond des réflexions, il y a notamment le besoin de lutter contre cet isolement des personnes seules qui ont besoin de parler et d'être écoutées mais également d'attirer les jeunes retraités dans les zones plus rurales.

La MARPA (Maison Accueil Rural Personnes Agées) est un point important dans cet atelier : il en existe déjà une à Marcillat-en-Combraille mais la proposition repose sur **la multiplication de ce type de structure afin de diversifier l'offre pour les personnes âgées et leur permettre de vivre en sécurité.**

Toujours afin de lutter contre l'isolement des populations en situation de vieillissement, il a été suggéré, tout d'abord **de protéger les commerces des centres-bourgs et faciliter l'accès aux commerces de proximité notamment les boulangeries, mais également de mettre en place des services itinérants.** A l'avenir les habitants ont également le souhait de voir se mettre en place **une épicerie solidaire gérée par les habitants (boulangerie, boucherie, etc.) avec une itinérance ou un service de livraison pour les habitants.**

Dans la continuité des services itinérants, les participants ont proposer de **mettre en place des déplacements au domicile des personnes par les organismes du quotidien comme la France Services** par exemple, ce qui permettrait aux personnes isolées d'être écoutées et pourquoi pas également être formées un minimum aux outils numériques (et éventuellement en faire des ateliers).

Le bien vieillir sous entend que le niveau de service doit être le même et doit être accessible à tous. Les participants ont par ailleurs noté le manque d'accessibilité aux infrastructures type Centre d'Actions Sociales pour l'ensemble des habitants de l'agglomération. Ainsi, **il a été proposé la mise en place d'un Centre d'Action Social Intercommunal garantissant un niveau d'accès aux services pour les personnes ne pouvant pas forcément se déplacer hors de leur commune et/ou en situation d'isolement.**

Les équipements pour les personnes à mobilité réduite sont très peu nombreux dans l'agglomération et rien n'est fait pour améliorer la vie des personnes mal-voyantes : **il faudrait créer prioritairement un réseau de cheminements adaptés, à minima dans les centres bourgs, afin de garantir un minimum de praticité aux personnes en difficultés.**

Les personnes âgées et les jeunes retraités ont aussi besoin de se divertir et de se maintenir en forme : **il sera donc nécessaire de mettre en place des activités qui les attireraient tels que des ateliers de danse** (remettre en place des bals dansants) **ou encore des clubs de lectures** qui permettrait de favoriser les échanges entre les habitants. Les clubs peuvent être divers et variés à la demande de la population et cela permettrait d'échanger également avec tous les clubs de l'agglomération. Des infrastructures publiques tel qu'un centre social pourra concentrer les propositions et les attentes des habitants.

Enfin, le « Bien Manger » en milieu rural a suscité un très grand intérêt chez les participants. En effet, la nutrition et la santé sont des domaines qu'il ne faut pas négliger et les habitants ont fortement insisté sur ce point. **L'organisation d'ateliers de cuisine et de nutrition, avec des produits locaux prioritairement, serait une occupation très appréciée des jeunes retraités ou des personnes âgées.** Ce serait également une opportunité pour créer des liens entre les producteurs du territoire, donner accès à leur produits tout en luttant contre l'isolement induit par le vieillissement.

Bien qu'il y est encore de nombreux efforts à faire pour le « Bien Vieillir » dans l'agglomération, il faut noter que les liens intergénérationnels sont quand même de mise dans le territoire grâce à des services de proximité tels que la MARPA et le Centre Social Rural de Marcillat-en-Combraille qui proposent des activités aux personnes âgées.

« Bien vieillir c'est sûr plusieurs décennies, il faut donc réfléchir en amont car selon les tranches d'âges les besoins seront différents ».

ATELIER 2 – INNOVER DANS LES PETITES VILLES ET VILLAGES

La deuxième thématique abordée lors de cet apéritif participatif, a été celle des liens entre innovation et la ruralité. La notion d'innovation a directement été connecté avec la question de la gestion des ressources naturelles, notamment la problématique de l'eau qui sera primordiale dans les projets territoriaux à venir quant au changement climatique auquel la planète fait face. C'est pourquoi le second groupe à porter l'essentiel des propositions de solutions sur cette question.

Les participants ont posé comme principe initial **le partage des espaces et de l'accès aux ressources de façon raisonnée** pour le futur du territoire. En effet, l'eau en milieu rural, comme partout ailleurs dans l'agglomération, est très importante. Deux propositions complémentaires ont été soumises : premièrement **la protection des retenues d'eau et leur perfectionnement** pour le bon fonctionnement du territoire, deuxièmement **le développement**

des points de récupération d'eau pour favoriser les îlots de fraîcheur sont très importants. Avec l'accélération de la montée des températures, **les expérimentations de dispositifs de rafraîchissement pour s'adapter aux effets du changement climatique seront indispensables** pour le confort sur le territoire.

Enfin, les participants ont mis en avant une filière d'innovation possible en lien avec les productions alimentaires : **la récupération et l'optimisation de la gestion de l'eau pour les bêtes ou encore l'évolution du traitement ainsi que l'utilisation des eaux usées.**

Les participants ont également abordé la nouvelle réglementation thermique RE2020 portant sur la neutralité en consommation énergétique des logements neufs. **Des équipements complémentaires pourraient être déployés pour une meilleure gestion des ressources affiliés aux logements et un modèle de logement tout en sobriété** : récupération des eaux de pluies (économie d'eau potable), panneaux solaires pour l'eau chaude (économie d'électricité)...

Les territoires ruraux de Montluçon Communauté sont clairement référencés comme une ressource pour expérimenter et innover dans les domaines de :

- **L'agriculture** : dans les domaines de l'innovation dans les techniques de production que les espèces à développer en réponse au changement climatique. Cette thématique a été rattachée aux enjeux du « Bien manger » : les produits locaux ne manquent pas dans le territoire, **l'idée d'une marque de territoire** pourrait être bénéfique pour le rendre plus attractif (comme le fameux 15 du Cantal...).
- **L'attractivité** : dans l'innovation sociale notamment pour la promotion du territoire ;
- **Le tourisme vert** : les paysages naturelles (zones natura 2000, espaces protégés...) ainsi que les réseaux de chemins de randonnées sont autant d'atouts à valoriser par **la promotion d'un tourisme de pleine nature**. Des équipements sont également répartis sur l'ensemble du territoire et pourraient être un tremplin pour le développement du tourisme vert : les rochers d'escalade de Lignerolles, l'accrobranche et la tyrolienne de Marcillat-en-Combraille....

Enfin, les participants ont anticipé les évolutions économiques futures et notamment **l'émergence des filières industrielles ou semi-industrielles du recyclage**. Cette opportunité est support d'innovation, notamment dans **l'installation d'entreprises de recyclage des équipements pour les énergies renouvelables**. Le pays de la Combraille pourrait accueillir une usine de recyclage de pales d'éoliennes par exemple.

ATELIER 3 – MOBILITÉS ET RURALITÉ

Le dernier groupe a travaillé sur les propositions possibles dans le domaine de la mobilité et la ruralité à horizon 2050.

Tout d'abord un état des lieux a été dressé par les participants : il y a déjà des solutions existantes comme le transport à la demande instauré avec 2 allers-retours (à horaires fixes) pour 2,40€ depuis 2022 pour la Combraille. Il existe bien sûr un transport scolaire qui effectue également 2 allers-retours, tous publics, en autocar. Enfin, il y a des voitures électriques avec chauffeurs bénévoles, à la demande. Ce sont des transports propres à l'agglomération.

Plusieurs projets ont été proposés pour une mobilité d'avenir en milieu rural :

- La première proposition est relative à la préparation des actions à mener sur le territoire, et par conséquent de faire **un inventaire de la population, de ses évolutions futures et des besoins d'avenir** : cela facilitera d'autant plus l'adaptation des moyens de transports pour faciliter la mobilité. Aussi, concernant les transports déjà existants, les participants ont proposé une augmentation de la fréquence de passages des transports.
- Concernant le domaine des déplacements à vélo : les pistes cyclables seront à développer sur l'ensemble du territoire. Il serait intéressant de **relier les villages et l'agglomération et si possible avec les hameaux** qui sont souvent mis de côté au niveau de l'accessibilité. Dans la continuité de cette proposition, développer l'utilisation des vélos électriques (avec une conservation de la prime) encouragerait le maintien en forme des utilisateurs et des manières de se déplacer plus responsables que les véhicules thermiques.
- Les participants ont proposé de **travailler avec des organismes privés afin de déployer une offre de services mixtes avec la collectivité** (transport payant avec un plafond par exemple), ce qui pourraient soutenir le développement l'émancipation aux transports individuels.
- Montluçon Communauté est limitrophe avec plusieurs départements, plusieurs régions, ce qui est une opportunité pour **travailler sur les liaisons aux territoires extérieurs comme le Puy-de-Dôme et la Creuse**. La mise en place de nouvelles connexions inter-territoire entre départements passerait par le développement des liaisons externes avec le train qui est inexistant sur le territoire de la Combraille.
- **Développer le transport par minibus** est également dans les propositions de projets à mettre en place pour les PMR, les personnes sans-permis afin de faciliter leurs déplacements dans l'agglomération.



PROJET DE TERRITOIRE

Voir l'avenir autrement.